Sud Solidaires BPCE
votre syndicat à la CEIDF
sudceidf@orange.fr
www.sudbpce.com
64-68 rue du Dessous des Berges
75013 Paris - 01 70 23 53 40 (38)

A Paris, le 18/12/2018
Le secrétariat Sud
J-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Christine Deldicque - Martine Desaules
Bettina Larry - Olivier Le Saec - Alexandra Rideau

POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS DE LA CEIDF

UNE PRIME ET DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE PÉRENNES POUR TOUS !

Chômage, précarisation de l'emploi, baisse du niveau de vie, creusement des inégalités, déclassement des classes moyennes. Les salariés, grands perdants des bouleversements qui secouent la planète (mondialisation, réchauffement climatique, digitalisation) sont exaspérés.

Il aura donc fallu que la France soit secouée pendant près d'un mois par les « Gilets jaunes » pour que les problèmes du pouvoir d'achat et des inégalités arrivent enfin sur le devant de la scène politique et sociale. Près de quatre longues semaines de mutisme du gouvernement, jusqu'à l'annonce de mesurettes dont l'une consiste à demander aux entreprises de verser aux salariés gagnant moins de 3 600 € nets, une prime dite de solidarité (exempte de cotisations sociales et d'impôts).

Le Groupe BPCE s'en saisira-t-il avant de se lancer dans de futures coûteuses opérations financières ? La CEIDF comprendra-t-elle que le pouvoir d'achat est un véritable enjeu pour les salariés, ou se contentera-t-elle de menacer de réprimandes ceux obligés de cumuler deux emplois pour subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille ? Consentira-t-elle à un véritable effort à l'aube de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source ?

La prime Macron serait plafonnée à 1 000 € pour être exonérée totalement de fiscalité et de cotisations sociales. Mais rien n'empêche de revendiquer plus, ni l'employeur de verser plus, y compris à ceux percevant un salaire net mensuel supérieur à 3 600 €.

Pour *Sud*, pour le bicentenaire de la CEIDF, une prime de 2018 € demeure une juste revendication

Il est aussi plus que temps de revaloriser les salaires, tous les salaires, de tous les salariés. Et non pas d'une partie d'entre eux comme c'est le cas depuis quelques années.

Pour *Sud*, revaloriser les salaires c'est augmenter tous les salaires de 4%.

Et si ces questions n'étaient pas réglées en NAO (Négociation annuelle obligatoire) nationalement, nous les porterons dès le 25 janvier date d'ouverture des négocations dans notre entreprise.

Car de l'argent, il y en a à la Caisse d'épargne Ile de France. Il y en a suffisamment pour acheter deux banques du Pacifique Sud (Nouvelle Calédonie et à Tahiti) quitte à détériorer - pour l'occasion - notre niveau de fonds propres (coût de l'opération entre 250 et 280 M€) et son ratio.

De l'argent, on en trouvera pour participer à l'augmentation de capital de BPCE et financer ainsi le rachat des activités cédées par Natixis. Cette dernière ayant quelques opérations nouvelles en vue, qu'il nous faudra une nouvelle fois financer.

Aujourd'hui, de l'argent, il doit y en avoir aussi pour les salariés. Qui relèvent depuis des années tous les défis commerciaux et humains qui leur sont lancés participant activement à la bonne santé de notre entreprise. C'est grâce à leur engagement que celle-ci peut envisager sereinement son développement commercial, économique et financier.

Primes et augmentations de salaires pérennes pour tous !

N° 24/ 2018